



# PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Cette publication a été réalisée par la Direction de l'expertise environnementale et du développement durable du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Elle a été produite par la Direction des communications du BAPE.

140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6  
Téléphone : 418 643-7447  
Sans frais : 1 800 463-4732  
Courriel : [communication@bape.gouv.qc.ca](mailto:communication@bape.gouv.qc.ca)

[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)  
[www.facebook.com/BAPEquebec](https://www.facebook.com/BAPEquebec)  
[twitter.com/BAPE\\_Quebec](https://twitter.com/BAPE_Quebec)  
[linkedin.com/company/bapequebec](https://linkedin.com/company/bapequebec)

Dépôt légal – 2023  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-550-96156-7 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.  
© Gouvernement du Québec

# Table des matières

<b>Message du président .....</b>	<b>iv</b>
<b>L'organisation en bref .....</b>	<b>1</b>
Mission.....	1
Vision.....	1
Valeurs.....	1
Quelques données clés en matière de développement durable .....	2
Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques .....	3
Contexte interne.....	4
Contexte externe.....	5
<b>Plan d'action de développement durable.....</b>	<b>6</b>
Action 1 : Augmenter le nombre d'organisations œuvrant auprès de groupes sous-représentés lors des audiences du BAPE rejoint par nos présentations sur le BAPE .....	6
Action 2 : Augmenter globalement la proportion de femmes qui participent à nos travaux par le biais des différents moyens de participation .....	7
Action 3 : Évaluer la durabilité de tous les projets structurants.....	8
Action 4 : Uniformiser la prise en compte des principes de développement durable dans l'analyse des commissions d'enquête du BAPE .....	8
Action 5 : Former le personnel aux pratiques numériques écoresponsables.....	9
Action 6 : Augmenter le nombre d'élèves rejoint par une de nos trousseaux pédagogiques permettant notamment de sensibiliser au développement durable .....	10
Action 7 : Augmenter le nombre d'étudiants rejoints par les présentations sur le développement durable données par le BAPE .....	11
<b>Motifs à l'égard des objectifs de la Stratégie gouvernementale qui n'ont pas été retenus pour le Plan d'action de développement durable du BAPE .....</b>	<b>12</b>
<b>Tableau synoptique .....</b>	<b>14</b>

## Message du président

Près de 10 ans avant que ce concept ne soit popularisé par la commission Brundtland, le développement durable s'incarnait déjà dans la conduite des travaux de consultation, d'enquête et d'analyse du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

En effet, dans son tout premier rapport en 1979, la commission d'enquête estimait que le BAPE « ne pouvait pas restreindre la notion d'environnement aux seules questions biophysiques mais devait y inclure des préoccupations d'ordre socio-économique et culturel » (p. A-9). Pas surprenant qu'au moment de l'adoption de la *Loi sur le développement durable* en 2006, le BAPE ait fait encore une fois figure de précurseur en systématisant la prise en compte des principes de développement durable par l'entremise d'une grille d'analyse qui sert de guide pour les travaux des commissions d'enquête. Cette méthodologie est toujours appliquée à ce jour mais fut bonifiée avec le temps et intègre maintenant les objectifs de développement durable tels que mis de l'avant par l'Organisation des Nations Unies.



Au-delà de l'intégration de ce concept dans ses rapports, le BAPE s'est aussi fait un devoir d'exemplarité dans la mise en œuvre du développement durable dans ses pratiques de gestion, et a saisi régulièrement des occasions de partager son expertise en ce domaine. Les succès obtenus dans la mise en œuvre de ses deux premiers plans d'action de développement durable (PADD) en témoignent. En outre, le projet de transformation du milieu de travail du BAPE, qui a été imaginé avec le développement durable comme fondement, est aujourd'hui reconnu comme un modèle au sein de la fonction publique du Québec.

La participation publique est au cœur de notre mission, et nous désirons continuer à encourager cette pratique. Néanmoins, le processus de participation publique du BAPE demeure souvent méconnu ou encore trop complexe pour les citoyens et citoyennes. En outre, certains groupes, comme les femmes, les jeunes et les communautés ethnoculturelles, sont moins représentés aux séances publiques du BAPE. Nous saisissons donc l'occasion offerte par la mise en œuvre de notre nouveau PADD pour proposer une action promouvant l'équité, la diversité et l'inclusion à nos travaux afin d'en démocratiser encore plus l'accès.

Le présent PADD du BAPE s'inscrit donc dans une logique d'ouverture à la pluralité, de maintien des acquis et dans le souci constant d'améliorer nos pratiques. En incorporant le développement durable dans toutes les sphères de notre gestion, avec l'évaluation de la durabilité de nos actions structurantes non seulement nous conservons la qualité des services offerts aux citoyens, mais nous la bonifions sans cesse. Nous montrons à quel point la prise en compte des principes de développement durable, dans notre organisation tout comme dans l'analyse des projets qui nous sont soumis, est au centre de nos actions en tant que gage de rigueur et de qualité qui est essentiel pour un développement sain du Québec.

Le président



## L'organisation en bref

### Mission

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale en transmettant au ministre responsable de l'Environnement (ci-après le ministre) des constats et des avis qui prennent en compte les préoccupations de la population et qui s'appuient sur les 16 principes de la *Loi sur le développement durable* (RLRQ, chapitre D-8.1.1).

Pour réaliser sa mission, le BAPE offre les conditions propices pour que les citoyennes et citoyens puissent s'informer et s'exprimer. À cette fin, il veille à ce que toute l'information disponible et pertinente soit rendue publique. Les constats et avis de ses commissions d'enquête sont le fruit d'une analyse rigoureuse qui intègre les enjeux écologiques, sociaux et économiques.

### Vision

Par son écoute, son impartialité, la rigueur de ses enquêtes et la diversité de ses expertises, le BAPE donne une voix aux citoyennes et citoyens et leur permet de contribuer à façonner l'avenir du Québec.

### Valeurs

Le BAPE s'engage à appuyer son action sur ces quatre valeurs éthiques :



Le **respect** consiste à poser un second regard sur une problématique donnée afin de ne pas heurter indûment les personnes ou les parties concernées. Il se traduit par l'attention que l'on porte aux autres, par une conduite honnête et courtoise envers eux et par le souci de s'octroyer un temps de réflexion.



L'**impartialité** réside dans le devoir et le privilège d'adopter une position aussi bien qu'une autre. Elle implique la volonté de prendre en considération l'ensemble de l'information disponible et des points de vue exprimés. Elle se traduit par le souci d'accorder la même écoute et autant d'importance à toutes et tous, sans parti pris.



L'**équité** exprime la juste appréciation de ce qui est dû à chacun. Elle permet de faire des choix avec justesse et discernement.



La **vigilance** se définit comme l'attention portée à une situation donnée afin d'anticiper ce qui pourrait survenir et de prendre les mesures appropriées pour y répondre dans une perspective de développement durable.

Le BAPE souscrit par ailleurs aux valeurs de la fonction publique québécoise que sont le respect, l'impartialité, la compétence, l'intégrité et la loyauté.

## Quelques données clés en matière de développement durable

Données clés	Description
97,3 %	Taux brut de valorisation des matières résiduelles produites par le BAPE
100 %	Proportion des commissions d'enquête utilisant la grille de prise en compte des 16 principes de développement durable
100 %	Proportion d'employées et employés formés annuellement sur les différents aspects du développement durable et sur son intégration au sein de l'organisation
24 %	Proportion de femmes qui présente un mémoire en deuxième partie d'audience publique dédié à la présentation des opinions
63 %	Taux de compréhension des rôles du BAPE
31 %	Pourcentage des acquisitions responsables dans les catégories de produits visées

## Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques

Document organisationnel	Orientation/objectif	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
<i>Plan stratégique 2021-2025</i>	<p>Le développement durable est au cœur de la mission du BAPE et ses constats et avis prennent en compte les 16 principes de la <i>Loi sur le développement durable</i>.</p> <p>Orientation 1 – Favoriser la participation</p>	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société
<i>Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2022-2023</i>	<p>Sensibiliser le personnel à la réalité vécue par les personnes handicapées.</p> <p>Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès, en toute égalité, aux services et aux documents du BAPE, notamment lors des séances publiques.</p> <p>Favoriser l'accès à l'égalité en emploi et faciliter l'intégration des personnes handicapées au BAPE tout en contribuant à l'atteinte de la cible gouvernementale visant un taux de représentation de 2 % de personnes handicapées dans l'effectif permanent.</p>	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société
<i>Plan de transformation numérique 2023-2027</i>	2.1.2 Durabilité	5.5 Effectuer une transformation numérique gouvernementale responsable

## Contexte interne

Malgré sa petite taille, le BAPE a toujours mis le développement durable en tête de ses priorités et il a articulé son engagement, ses outils d'analyse et sa gouvernance dans cet esprit.

Parmi les réalisations phares qui corroborent la capacité du BAPE d'imaginer de grands projets et de les mener à terme, citons la relocalisation de ses bureaux et du réaménagement de ses espaces de travail qui inclut entre autres un aménagement des espaces de travail en aire ouverte à postes non dédiés. En mars 2020, le BAPE inaugurerait ses nouveaux locaux. La volonté du bureau était de faire de ce projet un modèle d'intégration de plusieurs politiques gouvernementales, dont la Stratégie gouvernementale de développement durable. Ainsi, la réduction, le réemploi, puis le recyclage ont été privilégiés tant pour le déménagement que lors des travaux de déconstruction et d'aménagement. En outre, la quasi-totalité du mobilier et de l'équipement des anciens locaux, devenus obsolètes avec le nouveau concept d'utilisation de l'espace, ont trouvé preneur et furent réutilisés. Les matériaux de parements du nouvel environnement de travail, recyclés pour certains, et le mobilier sont durables et fonctionnels. La transformation du BAPE est aussi axée sur le recours au télétravail, l'ergonomie, la mobilité durable et sur la gestion numérique de type sans papier.

Par ailleurs, le BAPE a obtenu en 2022 la certification Élite du programme ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC. Cette certification démontre la haute performance de l'organisation dans la gestion de l'ensemble des matières résiduelles. Lors du dernier exercice de caractérisation réalisé en avril 2022, les résultats de la grille de calcul de la performance de RECYC-QUÉBEC montrent que le BAPE a généré 42,55 kg de matières résiduelles pendant la semaine de caractérisation, soit 41,40 kg de matières résiduelles valorisées et 1,15 kg envoyés à l'élimination. Le taux brut de valorisation des matières résiduelles produites est donc de 97,3 %. Notre taux de valorisation des matières résiduelles étant déjà très haut, nous n'avons pas prévu d'action sur ce point dans le présent plan. Nous poursuivons l'objectif de maintenir ce niveau de certification lorsqu'elle sera échu dans quelques années. De plus, le BAPE est à ce jour le seul organisme de la fonction publique québécoise ayant obtenu le plus haut niveau d'attestation de RECYC QUÉBEC (Élite).

Assujetti à la Stratégie gouvernementale de développement durable, le présent plan encadre les activités du BAPE notamment celles liées à l'approvisionnement responsable, aux saines habitudes de vie, à la prise en compte des principes de développement durable dans nos activités et à la réduction de notre empreinte environnementale. Le plan propose aussi des actions concrètes visant à intégrer les concepts d'équité, de diversité et d'inclusion dans nos pratiques. Dans cette optique, le BAPE offre des outils et des formations à l'ensemble de son personnel en plus d'intégrer dans son analyse les objectifs des Nations Unies s'y référant.

D'ailleurs, afin de s'aligner sur les meilleures pratiques mondiales, le présent plan s'appuie également sur les objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ces 17 objectifs, portant à la fois sur les populations, la planète, la gouvernance et l'économie durable, constituent l'Agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU. Les 17 ODD retenus dans le cadre du présent plan sont ceux pour lesquels le BAPE estime avoir le plus d'effets. Des pictogrammes indiquent les ODD priorités dans chaque orientation du Plan d'action de développement durable 2023-2028.

## Contexte externe

Le BAPE est un outil de démocratie participative crédible et reconnu au Québec et à l'international, mais il est aussi mal connu. Conséquemment, l'organisation doit faire face à certains défis.

Un sondage réalisé en octobre 2020 par l'Observatoire de la consommation responsable (OCR) révèle que seulement 56,2 % des répondants estiment que l'organisation a pour rôle de consulter la population et 60,5 % qu'elle a celui de l'informer. En outre, environ la moitié des répondants (51,2 %) pense encore à tort que le BAPE a un pouvoir décisionnel. Par ailleurs, le sondage révèle que le niveau de confiance envers le BAPE augmente avec le niveau de connaissance que la population a de l'organisation. Ainsi, des efforts sont consacrés pour améliorer la compréhension de ses rôles, soit informer, consulter, enquêter et aviser.

De même, malgré le fait que le BAPE ait déjà procédé à plusieurs changements, le processus de participation publique demeure souvent méconnu ou encore trop complexe pour les citoyens et citoyennes. En outre, certains groupes, comme les femmes, les jeunes et les communautés ethnoculturelles, sont moins représentés aux séances publiques du BAPE. Animé par la volonté de faciliter et de diversifier la participation du public à ses travaux, le BAPE poursuit ses efforts afin de mettre en place les conditions nécessaires à l'exercice d'une démocratie participative transparente, inclusive et représentative répondant aux attentes de la population. Ainsi pour faciliter la participation à ses travaux et se faire connaître, le BAPE propose des outils afin de guider les citoyens et citoyennes faisant partie de groupes informels, dans la conduite d'une rencontre et la production d'un document dans lequel ils pourraient exprimer collectivement leur opinion sur un projet faisant l'objet d'un examen public par une commission d'enquête du BAPE.

Par ailleurs, l'univers du numérique a transformé les habitudes de vie, les interactions sociales ainsi que la manière de s'informer et de participer de la population. Ce virage technologique, renforcé par la pandémie de COVID-19, fait maintenant partie du quotidien de la grande majorité des citoyennes et citoyens. Durant cette période, le Bureau a su innover et continuer ses activités en proposant des solutions 100 % numériques et à distance pour la participation aux séances publiques. Ainsi pendant la pandémie, les séances publiques avaient lieu uniquement à distance afin de respecter les consignes sanitaires. Fier de son succès, le BAPE propose maintenant des séances hybrides avec la possibilité de participer à distance ou en présentiel selon les préférences des citoyens. Le numérique a donc permis au BAPE de rejoindre une plus grande clientèle à l'échelle du Québec. Il s'agit d'une grande opportunité que le BAPE doit continuer d'exploiter. Le BAPE souhaite accentuer ses efforts en exploitant davantage les possibilités qu'offrent notamment les médias sociaux et la publication de vidéos afin de mettre en valeur la contribution des citoyennes et citoyens à ses travaux et de rejoindre une plus grande clientèle. La Stratégie de transformation numérique gouvernementale offre également une avenue fort intéressante pour permettre à l'organisation d'accroître et de diversifier la participation à ses travaux tout en valorisant une transition écologiquement responsable.

## Plan d'action de développement durable

### Action 1 : Augmenter le nombre d'organisations œuvrant auprès de groupes sous-représentés lors des audiences du BAPE rejoint par nos présentations sur le BAPE



Désirant faciliter la démocratie participative, le présent PADD propose une action visant à favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion à ses travaux. Une meilleure compréhension des rôles du BAPE (informer, consulter, enquêter et aviser) est une condition importante pour favoriser la participation, mais aussi pour maintenir, voire augmenter la confiance du public envers l'institution.

Nous souhaitons élargir le profil des personnes et des groupes qui participent à nos travaux afin de mieux représenter la diversité des communautés et parties prenantes touchées ou intéressées par les projets. Afin d'avancer vers cet objectif, nous allons contacter des organisations aux profils multiples et œuvrant auprès de clientèles ciblées afin d'entamer un dialogue à ce sujet et éventuellement créer des partenariats.

Nous désirons connaître davantage la clientèle ainsi que les membres de ces organisations et par le fait même, leur permettre de mieux connaître notre organisation. Nous souhaiterions susciter l'intérêt à participer à nos consultations publiques lors de projets dont les enjeux pourraient les concerner; nous croyons fermement que toutes et tous peuvent s'exprimer sur des enjeux qui ont un impact sur leur milieu de vie et que cette pluralité des points de vue contribuera à enrichir la qualité des rapports produits par le BAPE.



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel	Nombre de groupes rejoints par nos présentations <i>Valeur de départ : S. O.</i>	1	2	3	4	5

## Action 2 : Augmenter globalement la proportion de femmes qui participent à nos travaux par le biais des différents moyens de participation<sup>1</sup>



Des travaux de caractérisation des participants et non participants ont été réalisés ces dernières années. À ce jour, le projet a permis de confirmer que les femmes demeurent minoritaires parmi les personnes qui prennent la parole aux audiences publiques du BAPE. Au cours de la période étudiée (1978-2021), parmi les 11 588 interventions (principalement des questions et des sous-questions) analysées lors de la première partie, 2 709 ont été faites par des femmes (23 %), parmi les 11 542 individus venus présenter un mémoire en deuxième partie, 2 757 étaient des femmes (24 %). Les femmes sont donc moins représentées aux séances publiques du BAPE.

Pour répondre à cet enjeu, le BAPE a mis en place plusieurs actions afin de favoriser et de diversifier la participation citoyenne. Par exemple, un micro perche est maintenant utilisé lors des séances publiques d'information pour permettre à tous de s'exprimer de façon plus conviviale que lorsqu'un micro était placé à l'avant de la salle, ce qui pouvait gêner certaines personnes à prendre la parole. De plus, le BAPE offre maintenant la possibilité de déposer un court commentaire via son site Web afin de permettre à tous d'exprimer leur opinion.

Nous souhaitons poursuivre la diversification des modes de participation et d'information afin de nous adapter aux préférences et aux attentes citoyennes et par ce biais diversifier notre clientèle.



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel	Proportion des femmes participantes à nos travaux <i>Valeur de départ : 24 %</i>	25 %	27,5 %	30 %	32,5 %	35 %

1. Les différents moyens de participation considérés sont les suivants : le dépôt de requête, les questions adressées à la commission, le dépôt d'une contribution originale soit un commentaire, une photo commentée, un mémoire ou une opinion verbale.

## Action 3 : Évaluer la durabilité de tous les projets structurants



Depuis la création de l'organisme, les commissions d'enquête du BAPE examinent les projets qui leur sont soumis en appliquant une notion large de l'environnement, retenue par les tribunaux supérieurs, laquelle englobe les aspects écologiques, sociaux et économiques.

Le BAPE s'engage à évaluer la durabilité de ses projets internes en utilisant le processus d'évaluation de la durabilité conçu par le ministère responsable de l'Environnement. Les interventions suivantes seront priorisées et feront l'objet d'un suivi :

- La prochaine planification stratégique
- Toute intervention jugée structurante<sup>2</sup> au sein de l'organisation

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	Proportion des interventions gouvernementales structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité  <i>Valeur de départ : S. O.</i>	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %

## Action 4 : Uniformiser la prise en compte des principes de développement durable dans l'analyse des commissions d'enquête du BAPE



Le BAPE a d'ailleurs fait office de précurseur dans ce domaine puisque la prise en compte des dimensions qui sous-tendent le développement durable a toujours influencé la portée de l'analyse de ses commissions d'enquête. Par ailleurs depuis 2 ans, le processus d'intégration des principes de développement durable est sous la responsabilité d'une gardienne ou d'un gardien désigné qui s'assure que l'exercice est fait dans les règles de l'art dans chaque mandat d'enquête en vertu d'une démarche systématisée.



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	Pourcentage des commissions utilisant la grille de prise en compte des principes de développement durable  <i>Valeur de départ : 100 %</i>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

2. Une intervention structurante est tout projet identifié par le comité de coordination de l'organisation qui est porté par au moins deux directions ou services dans sa réalisation et qui implique un volet avec la participation du public ou la mission du bureau.

## Action 5 : Former le personnel aux pratiques numériques écoresponsables



L'univers numérique a transformé les habitudes de vie, les interactions sociales ainsi que la manière de s'informer et de participer de la population. Ce virage numérique, renforcé par la pandémie, fait maintenant partie du quotidien de la grande majorité des citoyennes et citoyens. Même si cela comporte son lot de défis, il s'agit d'une grande opportunité que le BAPE doit continuer d'exploiter. La Stratégie de transformation numérique gouvernementale offre une avenue fort intéressante pour permettre à l'organisation d'accroître et de diversifier la participation à ses travaux tout en valorisant une transition écologiquement responsable.



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	Pourcentage d'employées et d'employés formés sur les pratiques numériques écoresponsables* <i>Valeur de départ : S. O.</i>	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %

\* Une utilisation plus responsable du numérique consiste à réduire significativement l'empreinte environnementale, sociale et économique du système d'information, de l'organisation et du métier. Un numérique plus responsable doit se focaliser en priorité sur les actions d'évitement et de réduction sans oublier de réduire les possibles effets rebond. Un numérique plus responsable c'est aussi un numérique plus éthique, par exemple en prenant en compte les personnes en situation de handicap (accessibilité numérique), les enjeux d'inclusion et de diversité, etc.



## Action 6 : Augmenter le nombre d'élèves rejoint par une de nos trousse pédagogiques permettant notamment de sensibiliser au développement durable

La participation citoyenne est l'affaire de toutes et tous. C'est pourquoi le BAPE souhaite faire connaître le processus d'audience publique auprès de clientèles variées, dont les jeunes en milieu scolaire et académique.

Le BAPE a ainsi développé des trousse pédagogiques destinées à plusieurs niveaux scolaires : une pour le secondaire et deux pour le collégial et universitaire. Ces outils sont des simulations d'audiences publiques créées à partir de projets fictifs. Elles permettent entre autres aux étudiants d'intégrer des connaissances sur les principes de développement durable, de développer des compétences de prise de parole et d'argumentation en public ainsi que de permettre à l'élève de prendre conscience de son rôle de citoyen dans la démocratie participative québécoise.

Également, le BAPE fait partie du comité interministériel en éducation au développement durable.



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.9.5 Favoriser l'inclusion du développement durable dans la formation offerte	Nombre d'élèves utilisant l'une de nos trousse pédagogiques					
	Trousse s'adressant aux élèves du 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire (Le BAPE à l'école) <i>Valeur de départ : S. O.</i>	25	35	45	55	65
	Trousse s'adressant aux élèves de niveau collégial et universitaire <i>Valeur de départ : S. O.</i>	25	35	45	55	65

## Action 7 : Augmenter le nombre d'étudiants rejoints par les présentations sur le développement durable données par le BAPE



Forts de leurs expertises variées et leur expérience acquise au cours d'audiences publiques, de consultations ciblées et de médiations, les employés du BAPE contribuent à bonifier la formation d'étudiantes et d'étudiants universitaires, en partagent leurs connaissances avec eux à l'occasion de présentations en classe. Ces rencontres, qui ont lieu depuis plusieurs années, constituent également de belles occasions de faire rayonner la mission et l'expertise de l'organisation, tout en mettant en valeur la démocratie participative et le développement durable.



Sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.9.5 Favoriser l'inclusion du développement durable dans la formation offerte	Nombre d'étudiants rejoints par des présentations sur le développement durable données par le BAPE <i>Valeur de départ : S. O.</i>	25	35	45	55	65

## Motifs à l'égard des objectifs de la Stratégie gouvernementale qui n'ont pas été retenus pour le Plan d'action de développement durable du BAPE

Les responsabilités découlant de la mission du BAPE ne lui permettent pas de contribuer directement à ces objectifs. Toutefois, ces objectifs touchent directement des enjeux qui sont souvent abordés dans ses rapports d'enquête et d'audience publique et qui servent à éclairer la prise de décision gouvernementale.

Objectif 2.1	Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes
Objectif 2.2	Améliorer la santé des écosystèmes
Objectif 2.3	Maximiser les bienfaits de la nature pour les citoyens
Objectif 4.1	Créer des milieux de vie durables, inclusifs et conviviaux
Objectif 4.2	Accélérer la transition vers une mobilité durable
Objectif 4.3	Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes

En raison de son champ d'intervention découlant de ses compétences, le BAPE ne peut pas contribuer à l'atteinte de ces autres objectifs :

Objectif 1.1	Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables
Objectif 1.2	Structurer le marché des emplois verts et verdissants
Objectif 1.3	Favoriser la consommation responsable
Objectif 5.2	Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique
Objectif 5.3	Investir de façon durable au profit des Québécois
Objectif 5.4	Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable
Objectif 5.6	Améliorer la performance environnementale des bâtiments et infrastructures publics
Objectif 5.7	Valoriser les matières résiduelles
Objectif 5.8	Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables



## Tableau synoptique

Sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel	1 Augmenter le nombre d'organisations œuvrant auprès de groupes sous-représentés lors des audiences du BAPE rejoint par nos présentations sur le BAPE	Nombre de groupes rejoints par nos présentations <i>Valeur de départ : S. O.</i>	1	2	3	4	5
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel	2 Augmenter globalement la proportion de femmes qui participent à nos travaux par le biais des différents moyens de participation <sup>3</sup>	Proportion des femmes participantes à nos travaux <i>Valeur de départ : 24 %</i>	25 %	27,5 %	30 %	32,5 %	35 %
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	3 Évaluer la durabilité de tous les projets structurants	Proportion des interventions gouvernementales structurantes <sup>4</sup> ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité <i>Valeur de départ : S. O.</i>	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	4 Uniformiser la prise en compte des principes de développement durable dans l'analyse des commissions d'enquête du BAPE	Proportion des commissions utilisant la grille de prise en compte des principes de développement durable <i>Valeur de départ : 100 %</i>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

3. Les différents moyens de participation considérés sont les suivants : le dépôt de requête, les questions adressées à la commission, le dépôt d'une contribution originale soit un commentaire, une photo commentée, un mémoire ou une opinion verbale.

4. Une intervention structurante est tout projet identifié par le comité de coordination de l'organisation qui est porté par au moins deux directions ou services dans sa réalisation et qui implique un volet avec la participation du public ou la mission du bureau.

Sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	5 Former le personnel aux pratiques numériques écoresponsables	Pourcentage d'employées et d'employés formés sur les pratiques numériques écoresponsables <sup>5</sup> <i>Valeur de départ : S. O.</i>	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %
5.9.5 Favoriser l'inclusion du développement durable dans la formation offerte	6 Augmenter le nombre d'élèves rejoint par une de nos trousse pédagogiques permettant notamment de sensibiliser au développement durable	Nombre d'élèves utilisant l'une de nos trousse pédagogiques  Trousse s'adressant aux élèves du 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire (Le BAPE à l'école) <i>Valeur de départ : S. O.</i>	25	35	45	55	65
		Trousse s'adressant aux élèves de niveau collégial et universitaire <i>Valeur de départ : S. O.</i>	25	35	45	55	65
5.9.5 Favoriser l'inclusion du développement durable dans la formation offerte	7 Augmenter le nombre d'étudiants rejoints par les présentations sur le développement durable données par le BAPE	Nombre d'étudiants rejoints par des présentations sur le développement durable donné par le BAPE <i>Valeur de départ : S. O.</i>	25	35	45	55	65

5. Une utilisation plus responsable du numérique consiste à réduire significativement l'empreinte environnementale, sociale et économique du système d'information, de l'organisation et du métier. Un numérique plus responsable doit se focaliser en priorité sur les actions d'évitement et de réduction sans oublier de réduire les possibles effets rebond. Un numérique plus responsable c'est aussi un numérique plus éthique, par exemple en prenant en compte les personnes en situation de handicap (accessibilité numérique), les enjeux d'inclusion et de diversité, etc.



**Bureau  
d'audiences publiques  
sur l'environnement**

**Québec**

